

# SALARIÉ À TEMPS PARTIEL MAIS AIDANT À TEMPS COMPLET !

**1 salarié sur 10 doit, en plus de son travail, apporter son aide à un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap.** Des solutions existent pour concilier votre emploi et votre rôle d'aidant. **Vous êtes aidant ? Parlez-en !**



*Des solutions existent pour concilier  
statut d'aidant et emploi.  
parlons-en !*

Une production réalisée dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

**activ box**  
SENSIBILISATION & HANDICAP